

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Jean Monnet - FCIL - CAO - DAO du bâtiment

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée professionnel Jean Monnet - FCIL - CAO - DAO du bâtiment	Jury par défaut	Tous les candidats	12	20	20	20	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

S'intéresser au dessin d'architecture

Etre motivé par l'outil informatique et le travail sur les logiciels de dessin et de conception

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Acquérir la maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels.

Approche de la liaison entre conception en bureau d'études et réalisation en chantier.

La formation est organisée sur 32 semaines dont 16 en entreprise (cabinet d'Architecte, Bureau d'Etudes).

L'enseignement dispensé au lycée est basé sur la maîtrise des logiciels suivants :

- Allplan
- Autocad
- Photoshop
- Cinéma 4D

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des candidatures étudie les différents dossiers, les classes pour établir une liste principale et une 'liste complémentaire.

La commission est présidée par le Proviseur et est constituée des enseignants de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Acquérir la maîtrise des outils informatiques et des logiciels professionnels.

Approche de la liaison entre conception en bureau d'études et réalisation en chantier.

La formation est organisée sur 32 semaines dont 16 en entreprise (cabinet d'Architecte, Bureau d'Etudes).

L'enseignement dispensé au lycée est basé sur la maîtrise des logiciels suivants :

- Allplan
- Autocad
- Photoshop
- Cinéma 4D

Il est donc conseillé aux futurs étudiants de nourrir une appétence pour tout ou partie des logiciels cités.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans le domaine technique		Notes de l'U22 en première et terminale pour le bac professionnel	Essentiel
	Résultats en arts appliqués		notes de première et terminale en arts	Important
	Résultats dans le domaine scientifique		Notes de mathématiques et sciences physiques en première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en géométrie spatiale		Notes en mathématiques de première et terminale	Très important
Savoir-être	Autonomie		Capacités à organiser son travail	Très important
	Intérêt pour l'outil informatique		connaissances de base en informatique	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et projet professionnel		Lettre de motivation argumentée et cohérente avec le projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Engagement citoyen	Expérience associative	Complémentaire

Signature :

Emmanuelle COLAS,

Proviseur de l'établissement Lycée professionnel

Jean Monnet